



 UNIVERSITÉ JEAN MOULIN LYON III
FACULTÉ DE DROIT

Institut de droit comparé Édouard Lambert - EDIEC

Société de Législation Comparée (Section de droit processuel)

Journées franco-brésiliennes

Singularités brésiliennes à l'épreuve du système français de justice

Responsabilité scientifique : Loïc Cadiet et Frédérique Ferrand

Judi 11 et vendredi 12 mai 2017

De 14H à 18H

Lyon

Amphithéâtre Doucet-Bon
18, rue Chevreul 69007 – Lyon

Contact :

Madame Gabriela Condis, Institut de droit comparé Édouard Lambert

idc@univ-lyon3.fr



Journées franco-brésiliennes

Singularités brésiliennes à l'épreuve du système français de justice

Lyon

11-12 mai 2017

Responsabilité scientifique : Loïc Cadiet et Frédérique Ferrand

Institut de droit comparé Édouard Lambert/EDIEC

Société de Législation Comparée (Section de droit processuel)

Lieu : Amphithéâtre Doucet-Bon

18, rue Chevreul 69007 - Lyon

Jeudi 11 mai 2017

14 :00 L'accès à la justice

- Rapporteur brésilien : Sérgio Arenhart, Professeur à l'Universidade Federal do Paraná
- Discutant français : Natalie Fricero, Professeure à l'Université de Nice Sophia-Antipolis
- Débats

15 : 15 Le traitement des procédures en série

- Rapporteur brésilien : Hermes Zaneti Jr, Professeur à l'Universidade Federal do Espirito Santo
- Discutant français : Yves Strickler, Professeur à l'Université de Nice Sophia-Antipolis
- Débats

16 :30 Pause-café

17 :00 Les réformes processuelles récentes en France

- « Le divorce sans juge », Frédéric Pillot, Premier vice-président adjoint, Chambre de la famille, TGI de Lyon
- « La réforme de la justice consulaire dans la loi de modernisation de la Justice du XXI^e siècle », Blandine Rolland, Maître de conférences à l'Université Jean Moulin Lyon 3
- Débats

Vendredi 12 mai 2017

14 :00 L'indépendance des juges et des procureurs

- Rapporteur brésilien : Antonio Cabral, Professeur à l'Universidade do Estado do Rio de Janeiro.
- Discutant français : Loïc Cadiet, Professeur à l'Université Paris I Panthéon Sorbonne
- Débats

15 :15 Le pouvoir normatif de la jurisprudence

- Rapporteur brésilien : « Motivation des jugements et force obligatoire des précédents des cours supérieures au Brésil » : Teresa Arruda Alvim Wambier, Professeure à la Pontifícia Universidade católica de São Paulo
- Discutant français : Frédérique Ferrand, Professeure à l'Université Jean Moulin Lyon 3
- Débats

16 :30 Pause-café

17 :00 Les réformes processuelles récentes en France

- « Les développements récents en matière de modes amiables de règlement des différends », Marianne Cottin, Maître de conférences à l'Université de Saint-Etienne
- Débats

Contact :

Madame Gabriela Condis, Institut de droit comparé Édouard Lambert

Tél : 04 78 78 70 58

fdc@univ-lyon3.fr

